

**Participation communautaire, patrimoine et tourisme en Haïti : le cas du parc de Martissant**  
*Community participation, heritage and tourism in Haïti: The example of Martissant Park*

Ricarson Dorcé

Volume 17, 2019

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1066011ar>  
DOI: <https://doi.org/10.7202/1066011ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (print)  
1916-7350 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Dorcé, R. (2019). Participation communautaire, patrimoine et tourisme en Haïti : le cas du parc de Martissant. *Rabaska*, 17, 121–132.  
<https://doi.org/10.7202/1066011ar>

Article abstract

*All around the world, interest in heritage development as an instrument to promote sustainable tourism is well established. Many researchers have studied the complex links between heritage and tourism. But little research is being focused on the key roles of community members in heritage preservation practices that aim to achieve community revitalization. This study brings a new approach to the question, as it deals with community participation. We examine the extent to which this form of participation can be situated within the framework of sustainable community tourism, analyzing issues related to the triple designation of «community participation, heritage and tourism», using as an example the Haitian cultural environment, where Martissant park constitutes a true educational, cultural, heritage and tourist space.*

# Participation communautaire, patrimoine et tourisme en Haïti : le cas du parc de Martissant

RICARSON DORCÉ  
Université Laval, Québec

## Introduction

L'engouement accentué pour mettre en avant le patrimoine en vue de favoriser le tourisme durable n'est plus à démontrer. De nombreuses recherches ont porté sur les rapports entre patrimoine et tourisme<sup>1</sup>. Cependant, il en existe peu sur l'importance de la participation des membres de la communauté dans la mise en valeur de leur patrimoine afin de consolider leurs identités. Cet article met l'accent sur la participation communautaire et tente de cerner les manières dont ce type de participation pourrait jouer un rôle fondamental dans l'essor d'un tourisme communautaire durable.

Notre intérêt porte sur un parc situé à Martissant, un quartier de Port-au-Prince où il y a une forte densité de population notamment à cause de l'exode rural qu'a connu le pays depuis la chute du régime dictatorial en 1986. Cette migration interne s'est intensifiée depuis 1990. Sur une superficie de cent cinquante hectares, on dénombre 29 435 habitants<sup>2</sup>. Cette communauté fait face à des difficultés énormes : agitations sociales et politiques, absence d'aménagement urbain, promiscuité, carence de services publics, voies d'accès difficiles, situation économique précaire<sup>3</sup>. Pourquoi un parc dans cette communauté si fragile et démunie ? Le choix de vouloir faire entrer cet espace dans le patrimoine national tient-il seulement à la capacité du lieu d'être porteur de sens ? Comment se fabrique le patrimoine dans le contexte haïtien ? De quels regroupements résulte-t-il ? Cet article vise à rendre

---

1. Sur les rapports entre patrimoine et tourisme, voir Yves Bonard et Romain Felli, « Patrimoine et tourisme urbain. La valorisation de l'authenticité à Lyon et Pékin », *Articulo*, n°4, août 2011 ; Olivier Lazzarotti, *Tourisme et patrimoine : Histoires, lieux, acteurs, enjeux*, Paris, Belin, 2011.

2. Cécile Marotte, *Le Parc de Martissant, Haïti. Cheminement d'une utopie*, Paris, Edilivre, 2016, p. 25.

3. Lucie Couet et Estelle Grandidier, « L'Espace public au cœur de la reconstruction : l'exemple de Martissant à Port-au-Prince, Haïti », *Field Actions Science Reports*, Special Issue 9, 2014 ; [journals.openedition.org/factsreports/2828](http://journals.openedition.org/factsreports/2828) (consulté le 10 mai 2019).

compte des liens entre la participation communautaire et le développement du tourisme durable dans un contexte où un groupe social cherche à garantir la permanence de son influence.

### **Patrimonialisation par « le haut » ou par « le bas » ?**

Administré par la Fondation connaissance et liberté (FOKAL)<sup>4</sup> – dont la présidence est assurée par M<sup>me</sup> Michèle Duvivier Pierre-Louis, l'ex-première ministre d'Haïti –, le parc de Martissant est aménagé sur vingt hectares de terre, comprenant un mémorial, un jardin botanique, un centre culturel, une médiathèque, une bibliothèque et un amphithéâtre. Ce parc est mis en place sur une zone d'aménagement concerté<sup>5</sup>, bornée par les ravines Bréa et Jeannot respectivement à l'est et à l'ouest, le front de mer au nord et la crête du Morne l'Hôpital au sud. Cette zone d'aménagement couvre un ensemble de sous-quartiers : Soray, Baigne, La Paix, Deslouis, Crepsac, Ti Bois, Grand Ravine, Siyon, Kajou. Ces sous-quartiers se développent en dehors de tout plan d'urbanisme. Leurs membres ne partagent souvent pas les mêmes intérêts, ce qui crée de fortes tensions et différentes formes de violence dans la communauté de Martissant.

Par ailleurs, bien que les quatre propriétés privées constituant le parc de Martissant aient été déclarées d'utilité publique en 2007 par arrêté présidentiel<sup>6</sup>, les spécialistes haïtiens en patrimoine n'y montrent pas encore un certain intérêt. Un ensemble de questions méritent d'être abordées : comment évaluer le rôle de la participation communautaire dans le processus de patrimonialisation du parc de Martissant dans une perspective de développement touristique durable ? Comment prendre en compte les problèmes communautaires et envisager des solutions collectives avec des acteurs issus de ces sous-quartiers éclatés, disparates et souvent en conflit ? Est-elle innocente ou non idéologique l'initiative prise par la Fondation connaissance et liberté en vue de patrimonialiser ce magnifique boisé des anciennes habitations de Katherine Mary Dunham et d'Albert Mangonès ? Faisons le portrait de ces deux personnages.

D'abord, Katherine Mary Dunham (1909-2006)<sup>7</sup>, née aux États-Unis d'un père descendant d'Afrique et d'une mère d'origine canadienne-française et amérindienne, était danseuse, chorégraphe, actrice et anthropologue afro-

4. La source de financement principal de la FOKAL est l'Open Society Foundations, un réseau de fondations à travers le monde soutenues par le financier hongro-américain George Soros.

5. La zone d'aménagement concerté (ZAC) de Martissant a été créée par arrêté présidentiel en 2007. À noter qu'une ZAC fournit tout un arsenal juridique à des personnes publiques compétentes, justifiant le développement des espaces en vue de la matérialisation de certaines initiatives de planification urbaine.

6. Cet arrêté a été publié dans le Journal officiel de la République, *Le Moniteur*, n° 65.

7. Pour plus de détails sur le parcours de Katherine Dunham, consulter Joyce Aschenbrenner, *Katherine Dunham. Dancing a life*, Urbana et Chicago, University of Illinois Press, 2002.

américaine. Férue d'héritage africain, elle a mené des études sur les danses de la région caribéenne, particulièrement en Haïti où elle était considérée comme une prêtresse de religion vodou. Durant toute sa vie, elle a combattu des pratiques racistes dans les milieux artistiques. Elle a créé en 1967 le « *Performing Arts Training Center* », connu aujourd'hui sous le nom de *Katherine Dunham Center for Arts and Humanities*. Avec sa troupe de danse, elle a fait des tournées en Europe, en Afrique, en Amérique latine, en Australie et en Asie. Elle a conçu une pédagogie de la danse très innovante, appelée « technique Dunham ». De plus en plus, la technique Dunham, influencée par des pratiques antillaises, subsahariennes et afro-américaines, est enseignée comme une danse moderne dans plusieurs écoles américaines. Elle est même transmise dans les milieux de danse vodou en Haïti. Pour Dunham, l'art doit servir au combat contre la violence et la pauvreté. Sa vie sentimentale n'a pas toujours été rose. Après sa séparation avec Jordis McCoo, elle a épousé le canadien John Thomas Pratt, son collaborateur artistique, passionné également des cultures afro-caribéennes. Pendant la période considérée comme l'âge d'or du tourisme en Haïti, plus spécifiquement au cours des années 1940, Dunham a acheté à Martissant une grande propriété de plus de sept hectares, connue sous le nom d'Habitation Leclerc. Ce lieu a été pendant longtemps une attraction touristique pour les amoureux de la danse vodou. Des barons européens et des personnalités américaines y ont laissé leur marque. « C'est là que l'ancien président américain William Jefferson Clinton et l'ancienne première dame Hillary Rodham Clinton ont fait leur lune de miel et ils en ont été très ravis », nous raconte un guide du parc de Martissant en 2015. Pendant son séjour en Haïti, Dunham s'est liée d'amitié avec Dumarsais Estimé, ancien président de la République d'Haïti. En 1992, elle a contribué à la révolte de l'opinion publique internationale sur le sort des réfugiés haïtiens en prenant l'initiative d'une grève de la faim ayant duré plusieurs jours. Au fil des ans, Katherine Dunham a reçu de nombreuses distinctions aux États-Unis, dont les prix Kennedy Center Honors en 1983 et American Dance Festival Award en 1986.

Pour sa part, Joseph Albert Mangonès (1917-2002)<sup>8</sup> est issu de l'élite haïtienne. Il a fait des études en agronomie, avant de poursuivre sa formation à l'académie des Beaux-Arts de Bruxelles et à Cornell University à New York où il a étudié l'architecture. Après avoir reçu son diplôme d'architecte, il est revenu au bercail pour mettre ses compétences au service du bien commun. Il a joué un rôle fondamental au sein du Centre d'art de Port-au-Prince. À la demande de François Duvalier, l'ancien dictateur à vie de la République

---

8. Pour plus d'informations sur le portrait d'Albert Mangonès, voir le documentaire d'Arnold Antonin, *Albert Mangonès, l'espace public*, vidéo, 52 min., 2003.

d'Haïti, il a fabriqué, en 1968, la statue *Nèg mawon*<sup>9</sup>, sculpture représentative de l'histoire nationale, expression de liberté et de souveraineté, située à la place des Héros de l'Indépendance, au cœur du Champ-de-Mars, dans la capitale d'Haïti. Albert Mangonès était un homme influent. Il a eu de très bons rapports avec l'ancien président Dumarsais Estimé qui lui a délégué en 1948 des tâches importantes dans le cadre de l'Exposition universelle du Bicentenaire de la fondation de Port-au-Prince. Auteur de plusieurs articles scientifiques et instigateur d'un bon nombre de projets d'études archéologiques, il a beaucoup travaillé notamment dans la sauvegarde du patrimoine architectural haïtien. Il a fondé le Service national des monuments et des sites historiques, ci-après nommé « Institut de sauvegarde du patrimoine national » (ISPAN). Il a aidé à la restauration de la Citadelle Henri-Christophe, du Palais de Sans-Souci et du Site fortifié des Ramiers au nord d'Haïti, classé patrimoine mondial par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture. En 1942, il a reçu un prix d'excellence à Cornell University. À 85 ans, Albert Mangonès meurt chez lui à Martissant. À titre posthume, en 2009, l'État haïtien l'a élevé au rang de Grand Officier de l'Ordre national honneur et mérite. Sa fille, Lorraine Mangonès, est l'actuelle directrice exécutive de la Fondation connaissance et liberté, qui a lancé le projet du parc de Martissant.

En quoi ces deux portraits peuvent-ils nous aider à comprendre la dynamique de patrimonialisation du parc de Martissant ? Amorcée par un groupe social bien spécifique, peut-elle être vectrice de relance sociale et culturelle au bénéfice de la communauté ? L'auteur Michel Rautenberg parle de la disjonction entre une « patrimonialisation par désignation » ou institutionnalisée et une « patrimonialisation par appropriation », c'est-à-dire cernée par les acteurs communautaires. Mais, on est également conscient d'une possible jonction entre une patrimonialisation par « le haut » et une patrimonialisation par « le bas » sur le terrain<sup>10</sup>. Ainsi, la méthodologie participative des « espaces de parole<sup>11</sup> », implantée dans le cadre du projet en vue de déterminer les « valeurs patrimoniales » à privilégier dans le parc de Martissant, nous interpelle. Les assises « espaces de parole »,

9. Le *Nèg mawon* (marron inconnu) symbolise un esclave évadé et rend hommage à la révolution haïtienne. Cette sculpture a été utilisée en 1989 par l'Organisation des nations unies non seulement comme expression du combat anticolonial, mais également comme illustration de l'article 4 de la déclaration universelle des droits humains. Voir : [www.alterpresse.org/spip.php?article22039#WfpFNBPWyu4](http://www.alterpresse.org/spip.php?article22039#WfpFNBPWyu4) (consulté le 25 octobre 2017).

10. Sur cette question, voir Anaïs Lebon, « Le Patrimoine culturel immatériel face à ses enjeux territoriaux. Des fêtes de transhumance au Mali », dans Laurent Sébastien Fournier, Dominique Crozat, Catherine Bernie-Boissard, Claude Chastagner (dir.), *Patrimoine et désirs d'identité*, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 253.

11. Voir FOKAL, *Espaces de parole. Parc de Martissant*, Port-au-Prince, Presses de l'Imprimerie Le Natal SA, 2014.

réalisées pendant trois ans (2008-2012), ont mobilisé plus d'une centaine d'organisations de base, nous informe la présidente. Grâce à ces réunions, les leaders communautaires de Martissant ont fait le cheminement de leur autonomisation.

### Un cas d'étude très important

Il est un fait que la mise en valeur du patrimoine contribue à l'affirmation de l'identité collective. Le professeur Laurier Turgeon est d'avis que le patrimoine participe de l'effort de la construction identitaire et de la mobilisation sociale<sup>12</sup>. Martin Drouin s'inscrit dans cette logique et saisit le patrimoine comme l'expression identitaire d'une collectivité qui se rassemble et se soude au moyen des traces de son histoire<sup>13</sup>. Le patrimoine s'avère ainsi un élément identitaire d'une communauté qui assure la continuité entre ceux qui l'ont produit et ceux qui en sont les héritiers<sup>14</sup>.

Vu que le processus de valorisation patrimoniale peut être source de tensions persistantes et que la participation communautaire pourrait aider à pacifier les conflits souvent liés à la sauvegarde des richesses patrimoniales locales, il est plus que nécessaire de concevoir le patrimoine à partir de la logique communautaire. La patrimonialisation articule la dynamique de cohésion sociale et les actions pour mettre l'économie au profit du développement communautaire, à travers par exemple le phénomène du tourisme. D'où un lien inévitable entre le patrimoine et le tourisme. Ce dernier a aussi fait l'objet de nombreuses réflexions. Il s'affirme de plus en plus comme une source importante de richesses. De jour en jour, le nombre de touristes augmente à travers le monde ; ce qui est, en quelque sorte, bénéfique « pour bon nombre de pays d'économie attardée, mais favorisés par des conditions climatiques attrayantes<sup>15</sup> ». Toutefois, le mariage entre le patrimoine et le tourisme peut avoir des conséquences à la fois heureuses et malheureuses<sup>16</sup>. Autrement dit, le tourisme peut, d'une part, aider à la mise en valeur du lieu patrimonial et à l'essor du développement économique de la zone. D'autre part, il peut causer des dommages à l'environnement et nuire au mode de vie communautaire. La complexité de ce rapport privilégie une forme de tourisme alternatif capable de sauvegarder le patrimoine dans une perspective durable au bénéfice des communautés locales. Cette forme de

12. Turgeon Laurier, *Patrimoines métissés : contextes coloniaux et postcoloniaux*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2003.

13. Drouin Martin, *Le Combat du patrimoine à Montréal, 1973-2003*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2005.

14. Jean Davallon, *Le Don du patrimoine. Une approche communicationnelle de la patrimonialisation*, Paris, Lavoisier, 2006, p. 93.

15. Georges Cazes, « Le Rôle du tourisme dans la croissance économique : réflexions à partir de trois exemples Antillais », *The Tourist Review*, vol. 27, n° 3, 1972, p. 93-98.

16. Jean-Marie Furt et Franck Michel, *Tourismes et identités*, Paris, L'Harmattan, 2006.

tourisme alternatif est le tourisme communautaire<sup>17</sup>.

Il existe plusieurs approches du tourisme communautaire : économique, socioculturelle, environnementale et intégrative<sup>18</sup>. Le tourisme communautaire à prédominance économique est une approche favorisant la création d'emplois au niveau local et le partage des bénéfices touristiques dans la communauté. L'approche socioculturelle est, en revanche, une véritable forme de gouvernance participative qui prend en compte des marqueurs culturels de la communauté dans le processus de mise en tourisme. Quant à l'approche du tourisme communautaire à prédominance environnementale, c'est une forme d'écotourisme ayant comme objectif la sauvegarde de l'environnement et la réduction de la pauvreté en prenant appui sur la participation communautaire. Dans le cadre de cet article, l'approche intégrative, qui est la synthèse des trois formes précitées, sera privilégiée. Elle fait le lien entre le partage des revenus touristiques dans la communauté, la participation communautaire dans la préservation du patrimoine et la protection de l'environnement. Cette articulation est, dans une certaine mesure, nouvelle et peu étudiée par les chercheurs, alors que nous la jugeons très importante dans la dynamique de développement touristique communautaire. Ainsi, le parc touristique de la communauté de Martissant à Port-au-Prince constitue pour nous un cas d'étude très important. Des regroupements communautaires y jouent un rôle fondamental en faveur d'une meilleure approche de leur patrimoine.

Haïti a intérêt à miser davantage sur le tourisme communautaire qui n'exige pas vraiment de gros investissements, mais qui serait porteur de cohésion sociale. Les dynamiques associatives méritent d'être étudiées à cet égard. La participation communautaire peut favoriser le développement communautaire à travers la valorisation touristique des secteurs relevant du patrimoine. Toutefois, la participation réelle ne se réduit pas à l'organisation de réunions d'informations ou de simples échanges. Le guide de Guy Bessette est pour nous d'une richesse inestimable quant à sa façon d'aborder la véritable participation communautaire. On y trouve un plaidoyer en faveur de la dynamique participative du développement communautaire<sup>19</sup>. L'auteur signale que, malgré la référence de plusieurs intervenants en développement communautaire au concept de participation, cette dernière, dans les faits, est constituée d'un ensemble d'approches « non participatives ». Selon l'auteur,

---

17. Sur le tourisme communautaire, voir Alain Girard et Bernard Schéou, « Le Tourisme solidaire communautaire à l'épreuve des illusions culturaliste et participative. L'exemple d'une expérience au Bénin », *Mondes en développement*, vol. 157, n° 1, 2012, p. 67-80.

18. Sylvie Parent, Juan-Luis Klein et Louis Jolin, « Le Développement communautaire local et le tourisme communautaire : une analyse conceptuelle comparative », *Journal for Communication Studies*, vol. 2, n° 2 (4), 2009, p. 73-89.

19. Guy Bessette, *Communication et participation communautaire : guide pratique de communication participative pour le développement*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2004.

« participation » ne veut pas dire « consultation et mobilisation ». Le fait d’avoir l’adhésion de la communauté dans le cadre d’un projet communautaire déjà conçu et orienté par les instances décisionnelles n’est pas une garantie de la participation communautaire. Guy Bessette invite les agents de développement communautaire à considérer les membres des communautés comme des partenaires, non pas comme de simples bénéficiaires ; et ces partenaires doivent être responsabilisés à toutes les étapes de l’initiative de développement communautaire.

Avec une forte participation, la dégradation du patrimoine du milieu serait facilement évitable. Les regroupements communautaires, par l’entremise d’un processus participatif réel et effectif, pourraient arriver à prendre en charge leur avenir collectif. De véritables partenariats exigent également la coordination entre les ressources endogènes et exogènes<sup>20</sup>. Autrement dit, pour la prise en charge de son développement, la communauté doit se servir certes des ressources endogènes, mais aussi de l’apport des ressources exogènes. L’harmonisation entre les regroupements communautaires et ces types de ressources serait susceptible de soutenir la protection de l’environnement et la redistribution des richesses issues des initiatives touristiques en vue d’aboutir efficacement à un changement social mélioratif.

### **Retombées des stratégies d’intervention**

Pour croiser une première série de données recueillies autour du parc de Martissant, nous disposons principalement de trois sources : le rapport publié par la Fondation connaissance et liberté en 2014<sup>21</sup> ; les entrevues réalisées entre 2015 et 2016 ; et un article publié dans l’un des journaux d’Haïti en 2016<sup>22</sup>.

La Fondation connaissance et liberté (FOKAL) a proposé une méthode participative « Espaces de parole » lors de ses interventions dans la communauté de Martissant. Dans le rapport, on a laissé entendre que la Fondation, avant de réaliser une activité, prend d’abord le temps de tout expliquer à la communauté, de négocier en vue de la bonne mise en œuvre des projets<sup>23</sup>. Lors de notre entretien avec la présidente de la Fondation, elle a déclaré que « tout au long du projet, les décisions ont été prises d’un commun accord. Les responsables de la FOKAL et les membres de la communauté développent une complicité positive. Cela ne veut pas dire que tout se passe

---

20. Julie Carpentier, « Tourisme communautaire, conflits internes et développement local », *Bulletin de l’Institut français d’études andines*, vol. 40, n° 2, 2011, p. 349-373.

21. FOKAL, *Espaces de parole. Parc de Martissant*, *op. cit.*

22. Obed Lamy, « Balade dans les vitrines du parc de Martissant », Port-au-Prince, *Journal Le National*, 13 janvier 2016 ; [pinzweb.com/national/balade-vitrines-parc-de-martissant](http://pinzweb.com/national/balade-vitrines-parc-de-martissant) (consulté le 10 mai 2019).

23. FOKAL, *op. cit.*, notamment à la p. 14.

toujours bien, mais on finit toujours par trouver une entente. »

Il n'y a pas de développement en dehors de la participation à toutes les étapes des projets. On lit en effet dans le rapport les propos suivants : « Les participants aux "Espaces de parole" ont dit avoir commencé à entrevoir l'avenir différemment. Motivés par les échanges et les discussions de groupe, ils se sont engagés à réfléchir sur leurs comportements actuels, à continuer à s'informer et à se former afin de mieux participer aux différentes phases d'exécution du projet et d'en être solidaires<sup>24</sup> ». C'est lors des assises avec les leaders communautaires qu'ont été définies les priorités du projet. Tous les membres ont, en quelque sorte, joué leur rôle dans le processus d'implantation du parc.

Par ailleurs, la présidente a reconnu les limites des mécanismes participatifs, mais l'effort vers une participation au plus haut niveau possible doit être constant. La Fondation a intérêt à outiller davantage les acteurs communautaires en vue d'une pleine participation dans les échanges portant sur des décisions importantes à prendre dans l'intérêt de la communauté. Les séances de formation peuvent bien permettre aux gens d'aborder en profondeur les problèmes et, du coup, explorer de nouvelles possibilités. À travers les sessions de formation, les participants ont reconnu avoir pu « accéder à des informations et à des connaissances qui leur permettaient de sortir de croyances trop générales, et souvent inexacts.<sup>25</sup> »

De façon générale, on peut souligner qu'au sein du projet de création du parc de Martissant, on entend promouvoir une logique participative en dépit de certaines limites. Suite à notre enquête de terrain dans le quartier, on comprend que la carence de savoirs systématiques sur la dynamique communautaire, la faiblesse de la coordination entre les différents regroupements à Martissant dont les aspirations divergent et le niveau d'instruction inégal sont parmi les handicaps importants à la pleine participation de tous.

En outre, l'ex-première ministre a évoqué la contribution des membres de la communauté aux activités du parc. Pour elle, cette contribution est importante pour que puisse exister un sentiment d'appartenance à ce projet : « En partie, ce sont les membres de la communauté qui ont permis au parc d'avoir les moyens de son fonctionnement. On a l'appui de la communauté. Certaines personnes travaillent bénévolement dans le parc. [Elles] supportent à leur manière le projet. » La présidente rappelle que la Fondation dépend en grande partie du financement externe, dont le réseau de l'Open Society Foundations, et que les ressources internes et externes doivent être bien coordonnées en vue de rendre les projets communautaires durables : « outre les supports endogènes, le parc a des appuis financiers et techniques d'autres

24. *Ibid.*, p. 15.

25. *Ibid.*, p. 21.

institutions. La bonne gestion de ces différentes ressources peut bien aider à améliorer les conditions de vie dans la communauté. » Les relations avec les bailleurs de fonds ne sont cependant pas toujours cordiales, car on les a souvent accusés de se substituer aux acteurs communautaires, ce qui paralyse l'autonomisation de la communauté. Les mesures de coordination des interventions des acteurs internationaux avec un plan communautaire de développement sont très importantes.

Il faut aussi souligner que la Fondation prend très au sérieux la problématique de l'environnement. D'ailleurs, le parc est un exemple de diversité botanique. On y compte « vingt-cinq espèces d'oiseaux, dont huit appartiennent exclusivement à l'île d'Haïti... Des tortues, des anolis, des couleuvres... Avec de surcroît plus de 192 espèces végétales<sup>26</sup> ». Les touristes apprécient un environnement bien protégé. M<sup>me</sup> Duvivier Pierre-Louis n'en disconvient pas : « Beaucoup de personnes visitent l'espace. Nous prendrons toujours des mesures pour limiter les effets néfastes des activités humaines sur l'environnement du parc. » Entre temps, on se demande quelles sont les retombées concrètes du parc sur le développement touristique de la communauté.

Les bienfaits du parc sur la communauté ne sont pas seulement à rechercher au niveau matériel, mais aussi et surtout au niveau immatériel. Les habitants de cette « zone dite de non droit » se sentent désormais mieux valorisés. La création du parc permet aux habitants de développer un certain sens de fierté et d'appartenance au quartier de Martissant. Il y a un lien entre le sentiment d'appartenance au territoire et la valorisation de l'identité communautaire<sup>27</sup>. Les activités réalisées par la Fondation redéfinissent le rapport des habitants avec la zone. De plus en plus, les touristes visitent le parc, ce qui rend fiers les membres de la communauté. Selon ce qu'a rapporté le journaliste dans son article : « Le parc de Martissant accueille plus de quatre mille visiteurs par mois, en provenance de la région métropolitaine et même des villes de province. Sans compter les visites libres<sup>28</sup>. » La présidente le confirme : « les touristes de partout nous visitent. Grâce à ces moyens<sup>29</sup> et bien d'autres, nous réalisons des activités sociales dans la communauté. Les jeunes reçoivent des bourses d'étude. Les organismes communautaires bénéficient de subventions pour leurs projets.<sup>30</sup> »

26. Cf. [www.lenational.org/balade-vitrines-parc-de-martissant](http://www.lenational.org/balade-vitrines-parc-de-martissant) (consulté en janvier 2017).

27. Calderhead Coco & Klein, J. « L'Identité et le territoire dans la reconstruction communautaire des Malécites de Viger », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 56, n° 159, 2012, p. 583–598 ; doi.org/10.7202/1015308ar (consulté le 10 mai 2019).

28. Cf. [www.lenational.org/balade-vitrines-parc-de-martissant](http://www.lenational.org/balade-vitrines-parc-de-martissant), *op. cit.*

29. « Les tarifs sont les suivants : moins de 6 ans : 0 gourde ; de 7 à 18 ans : 25 gourdes ; plus de 18 ans : 50 gourdes ; tarif minimum visite guidée (moins de 5 personnes) : 150 gourdes ». Source : [parcdemartissant.org/index.php/9-preparer-sa-visite/84-tarifs](http://parcdemartissant.org/index.php/9-preparer-sa-visite/84-tarifs).

30. Cf. [lenouvelliste.com/article/144969/des-etudiants-de-luniversite-detat-dhaiti-aumerveilleux-parc-de-martissant](http://lenouvelliste.com/article/144969/des-etudiants-de-luniversite-detat-dhaiti-aumerveilleux-parc-de-martissant).

Depuis le démarrage du projet du parc, la communauté de Martissant a bénéficié de « plus de mille cinq cents emplois de court terme dans la construction, le nettoyage et le curage, mais aussi le gardiennage, l'animation des activités et la gestion administrative des projets<sup>31</sup> ».

### **Évolution de la vocation patrimoniale du parc de Martissant**

Le parc favorise même le développement d'une autre forme de tourisme dans la région métropolitaine : le tourisme mémoriel. En effet, le 12 janvier 2012, deux ans après le séisme qui a frappé Haïti, on a officiellement inauguré le mémorial du parc de Martissant. Ce mémorial évoque le souvenir collectif de nos chers disparus lors du tremblement de terre. Le tourisme de mémoire est généralement lié à des situations historiques tragiques. Au-delà de ce lien avec la tragédie et la perte, le tourisme mémoriel peut être un travail de deuil positif<sup>32</sup>. Les lieux de mémoire incitent à de meilleurs comportements dans des contextes d'urgence, à plus de vigilance, à construire des édifices sur de meilleures bases et constituent également un moyen de développement économique. Mais on ne saurait négliger les dérives d'une commercialisation de la mémoire. C'est peut-être dans cette optique que l'accès au mémorial du parc est gratuit<sup>33</sup>.

Le parc est devenu un véritable lieu de mémoire et de symbolisme. « Un lieu de mémoire est né d'une volonté de créer la mémoire, mais ne réussira à vivre par lui-même que s'il rencontre l'adhésion spontanée, généralement donnée quand ce lieu devient source de paix et d'unité<sup>34</sup> ». L'inauguration du mémorial du parc de Martissant a réuni, sans distinction, des catholiques, vodouisants, protestants et musulmans. Le mémorial du parc est une source d'unité pour des religieux de différentes confessions. Le parc est un lieu de symbolisme, nous rappelle l'introduction de l'article du journaliste : « Et pourtant, il existe encore dans la région métropolitaine un de ces sites naturels qui ne manquent pas de nous émerveiller tant par leur beauté que par leur symbolisme. Exemple : le parc de Martissant<sup>35</sup> ». Plus loin, il précise : « Ici, chaque pierre a son sens, chaque plante revêt son importance, chaque bestiole cache un secret.<sup>36</sup> »

La création du parc augmente l'estime de soi des habitants de la zone. L'estime de soi engendre la confiance en soi. Elle améliore les capacités des

31. Lucie Couet et Estelle Grandidier, *op. cit.*

32. Voir Jean-Didier Urbain, « Tourisme de mémoire. Un travail de deuil positif », *Cahiers Espaces « Tourisme de mémoire »*, n° 80, décembre 2003, p. 5-9.

33. FOKAL, *op. cit.*, p. 67.

34. Odile Rudelle, « Nora Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire. La République*, Tome 1 », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n° 7, « Étrangers, immigrés, français », juillet-septembre 1985, p. 180-183.

35. Cf. [www.lenational.org/balade-vitrines-parc-de-martissant](http://www.lenational.org/balade-vitrines-parc-de-martissant), *op. cit.*

36. *Ibid.*

membres de la communauté à résoudre des difficultés, tout en agissant avec d'autres acteurs concernés. Les activités du parc favorisent le sentiment d'appartenance communautaire. Les gens s'y identifient avec fierté. Ce processus d'identification est non seulement en fonction de la représentation que les membres de la communauté se font d'eux-mêmes, mais également du regard que les autres (notamment les touristes) portent sur la communauté



**Le centre culturel Katherine-Dunham au parc de Martissant**

Photo : [vaguedufutur.blogspot.com](http://vaguedufutur.blogspot.com)

## Conclusion

Nous venons de livrer quelques résultats d'une recherche en cours sur les mécanismes participatifs de création du parc de Martissant à des fins de développement touristique communautaire. Suite au croisement des premières données recueillies, nous avons pu comprendre que la présence du parc dans la communauté de Martissant n'arrive certes pas encore à changer en profondeur la réalité quotidienne de l'habitation via ses retombées économiques, notamment par l'entremise des activités touristiques ; mais le parc façonne déjà chez les membres de la communauté de Martissant un esprit d'attachement à l'espace, ce qui est fondamental dans le processus de valorisation des ressources du patrimoine local à des fins de développement touristique communautaire.

Dans le rapport de la FOKAL<sup>37</sup>, on a mis en exergue le rôle participatif des membres de la communauté de Martissant dans le processus d'appropriation de l'espace entourant le parc. Les membres ont proposé des solutions aux problèmes d'environnement, de sécurité, de santé et d'accès aux autres services sociaux de base. Ils ont apporté leur concours à des activités de gestion des déchets, des programmes de fumigations contre les maladies vectorielles. Ils ont été à l'origine du mémorial du parc en hommage aux

37. FOKAL, *Espaces de parole. Parc de Martissant*, *op. cit.*

victimes du séisme de 2010. Par ailleurs, il faut noter que l'apport le plus efficace de ce parc à l'épanouissement du quartier de Martissant résiderait en son attrait touristique et ses répercussions sur toute la communauté. Ce parc a beaucoup de potentialités et réclame avec urgence l'appui continu de plusieurs compétences (en ethnologie, en architecture, en économie, en tourisme, etc.) dans la dynamique de sa mise en valeur.